

Trois ans après la loi, quelles perspectives pour de nouvelles formes d'habitat ?

Synthèse graphique de la table ronde : Engagement vers l'habitat inclusif.

Pourquoi l'habitat inclusif ? Pour apporter de la liberté aux habitants, une liberté *sécurisée* pour les habitants et pour leurs proches. L'habitat inclusif est une manière d'évoluer avec la société vers un habitat plus autonome.

POURQUOI?



Où trouve-t-on l'habitat inclusif ? Le témoignage vidéo des étudiants géographes montre qu'il y a davantage d'habitats inclusifs en milieu urbain et moins en milieu rural. L'association Hâbit'âge (49) qui propose une solution en milieu rural est un bel exemple de solution utilisant le patrimoine bâti.

En milieu rural, l'habitat inclusif permet d'apporter de la vie dans les espaces ruraux.

En milieu urbain ou rural l'une des prérogatives, c'est l'accompagnement proposé, la proximité des services sport, culture, achats => c'est essentiel pour un habitat inclusif idéalement situé

Comment se font les projets d'habitat inclusif ?

Le maître mot, c'est l'**anticipation**.

COMMENT?
 ANTICIPATION

Dans certains exemples de projet d'habitat inclusif, « une période d'essai »

peut être proposée aux futurs habitants. Évidemment, il s'agit d'un choix volontaire des personnes. L'habitat inclusif et le logement proposé doit vraiment être choisi par les personnes.

Les habitants peuvent être soit locataires, mais dans les habitats diffus notamment, il est également possible d'être propriétaire de son logement.

Dans certains cas les bailleurs sociaux sont impliqués, mais ce n'est une obligation, beaucoup d'acteurs ont utilisé le terme de « bricolage » qui consiste à tisser des liens entre des solutions et des acteurs déjà existants sur les territoires (par exemple la possibilité de rénover le patrimoine existant).

La question des financements a été évoquée avec la mise en place de l'AVP (aide à la vie partagée) qui permet un financement plus pérenne mais qui amène aussi des contraintes. Question brûlante également abordée : la réglementation incendie avec la récente décision du Conseil d'Etat de requalifier un habitat inclusif en ERP de type J, ce qui engendre des réglementations très contraignantes et des surcoûts importants pour les habitats existants et les projets à venir. Des solutions devront être trouvées pour faire suite à cette décision.



Avec qui ? L'essentiel des échanges a montré combien les discussions étaient nécessaires autour de ces projets d'habitat inclusifs. Un projet d'habitat inclusif est un projet de **coopération**, aussi bien avec les personnes, leur entourage,

mais aussi entre ceux qui vont habiter ce nouveau « chez soi » et les acteurs professionnels, les citoyens qui habitent le quartier, les bailleurs sociaux et également les élus. Les témoignages et retours d'expérience ont démontré la forte dimension collective autour d'un projet partagé par les différents acteurs. Un projet d'habitat inclusif nécessite de nombreuses discussions et échanges. La dimension territoriale nécessite de faire du lien entre la vie des nouveaux habitants, et les partenaires locaux qui doivent être intégrés dans le projet, ce qui permet d'intégrer la différence dans un objectif d'inclusion.

Journée régionale : De l'habitat inclusif vers l'habiter autrement – 6 avril 2023 – Angers

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Trois ans après la loi, quelles perspectives pour de nouvelles formes d'habitat ?

Synthèse graphique de la table ronde : Engagement vers l'habitat inclusif.



Le dessin d'une main avec le hashtag motivation représente la fonction de **l'accompagnement**. Le travail social et l'accompagnement joue un rôle central essentiel pour fluidifier tous ces collectifs, et les nombreux acteurs impliqués dans ces habitats partagés.

Au centre de la synthèse graphique sont représentés les enjeux :

- où trouver de la place pour placer ces habitats inclusifs, en prenant en compte le temps nécessaire que cela représente (parfois les projets mettent cinq ou sept ans avant de se développer).
- Et puis quand l'écosystème est suffisamment « mûr » pour le développement de ces projets d'habitats, **quelle ingénierie** est mise en place (financée?) pour soutenir ces habitats?

S'engager vers l'HABITAT INCLUSIF?

ANGERS 6 avr. 23

POURQUOI?

- LIBERTÉ SÉCURISÉE
- Évoluer avec la société

OÙ?

- URBAIN RURAL
- #espaces VIVANTS!
- Rénovation du Patrimoine Bâti
- Proximité des SERVICES

AVEC QUI?

- un projet de COOPÉRATION
- personnes + Acteurs + citoyens + entourage pro + bailleurs
- les partenaires LOCAUX = intégrer la différence

COMMENT?

- ANTICIPATION: Période d'essai + CHOIX des personnes
- Locataires... OU PROPRIÉTAIRES!
- avec les Bailleurs Sociaux... OU pas Bricolons!
- AVP
- Contraintes
- ERP Type J

ENJEUX

- TROUVER LA PLACE?
- UN ÉCOSYSTÈME MÛR MAIS L'INGÉNIERIE?

→ l'accompagnement pour fluidifier ces projets COLLECTIFS

#MOTIVATION!!

Quelles Solutions?

FEHAP Santé Social - Privé Solidaire
RÉGION PAYS DE LA LOIRE
CREAI
URIOPSS
nexem
Pays de la Loire

-LYDIA AUBIN-